

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

Hazebrouck, le 21/12/2018

*Info*



Nos réf : MD/ NLN/ 2018 096  
Affaire suivie par Nathalie RAOUT BOSCO  
Mèl : nraout\_siecf@ville-hazebrouck.fr

**OBJET : Raccordement des particuliers au gaz naturel  
Convention signée entre le SIECF et GRDF**

Monsieur le Président,  
Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Le Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre a signé le 21 novembre dernier une convention de partenariat avec GRDF pour favoriser le raccordement au gaz naturel des particuliers dont l'habitation se situe à proximité d'un réseau de gaz GRDF existant.

Cette convention vise à financer le raccordement et ainsi faciliter le changement de mode de chauffage, passage d'une chaudière fioul ou gaz propane vers une chaudière performante et énergétiquement exemplaire au gaz naturel.

Afin de faciliter la mise en application de cette convention, nous souhaiterions que vous puissiez communiquer auprès de vos administrés par le biais des canaux habituels à savoir journal communal, site internet de la commune, ...

Une page est dédiée sur notre site internet :  
[www.siecf.fr](http://www.siecf.fr) rubrique 'PARTICULIERS', sous rubrique ' JE ME RACCORDE AU GAZ NATUREL '.

Les services du SIECF et de GRDF se tiennent naturellement à votre disposition pour toute précision quant à la mise en œuvre de cette convention.

Veuillez agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de toute ma considération.

Le Président du S.I.E.C.F.

Michel DECOOL,

